

Sous Direction Technique

Département réseaux d'accès

Réf : AT/DOT29/SDT/DRA/438/2022

Mascara le : 26/10/2022

Monsieur le Directeur

Opérationnel des Télécommunications de Mascara

A Monsieur MEHDID ZOULIKHA - Entreprise des Installations téléphoniques

Sise à Lotissement COOP 21 KARA – Lot N°17 – ESSENIA - ORAN

Objet : Mise en demeure (Dossier de paiement)

Contrat N° : 22 /2021 du 14/04/ 2021

Lieu : Cité 400 Logts AADL Douar Sidi Abdelkader à Mohammadia ville.

PROJET : travaux de Distribution réseau urbain en FTTH type ODN

- **Bon de commande :** ODN -07-2021 du 03/05/2021 – B.C système N°210052 du 19/05/2021
- **ODS N° :** 41/21 du 04/05/2021 ;

Votre entreprise détentrice de Bon de commande sus visé en objet, des travaux type ODN de distribution réseau câbles urbain en FTTH (partie Distribution) à MASCARA, est mise en demeure de n'avoir pas encore déposée le dossier de paiement des travaux exécutés à savoir que le projet à fait acte de réceptions provisoire depuis la date du 20 Février 2022.

Malgrès les rappels faites par mes services auprès de votre entreprise, aucune démarche pour metre à jour votre dossier de paiement qui présente un retard flagron ce qui nuis à votre image de marque.

Cet état de fait à mis la Direction Opérationnelle dans une situation délicate pour cloturer le bon de commande des travaux exécutés ainsi de l'assainissement de votre dossier de paiement.

Par conséquent, je vous invite dès la réception de ma présente lettre, de mettre à jour votre dossier de paiement des travaux réalisés. Un délai ne dépassant pas les huit (08) jours vous es accordé pour le dépôts du dossier, faute de quoi la direction opérationnelle de Mascara est tenue d'appliquer la reglementation en vigueur.

Important et particulièrement signalé .

Signé le DOT de Mascara.



BENTAMMA Abdelkrim
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Mascara (1)